SOLO / SIDE-CAR /



N' d'épreuve FFM 176

Moto-Club Mesland-Herbault

N' d'affillation $\frac{C0572}{}$ Date 10 septembre 2017

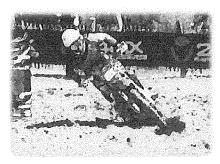
Lieu HERBAULT

Organisateur technique -- Godeau Benjamin

Adresse La Chouannerie 41150 MESLAND

E-mail motocross.mesland.herbault@gmail.com

Téléphone 0624062269



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article | Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Geray Claude	Licence :	odc 011388
Président du Jury ou Arbitre*	Harbier Alain	Licence:	ott 265452
Membre du Jury	Gauthier Claude	Licence :	oac 036368
Membre du Jury	Dauvois Patice	Licence:	007902
•	Hauthalat Eric	Licence :	on 224968
Commissaire technique responsable Responsable du chronométrage	Jamet Lydia	Licence .	off 250604
Responsable du chronometrage	*	Licence .	

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe callégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Auticle 3 Cataronies & Engagements

			15 21111211125				
Nom de la catégorie Agemini Agemaxi Cylindrée Tarif et Description							
national NCO	13		125 a 650 41	40 € MC Mesiand-Herbault			
onal moto ancie	13	-	125 a 650 41	30€ MC Mesiand-Herbauit			
national veteran	38	17 mail: 60	125 a 650 41	40€ Hesponsable du nationa			
ı de ligue minicr	1	77	65 et 85 cm3	30€ engage sport			
65 & 85 cm3		or Action	Total Establish	Account of the Control of the Contro			
		A10424000	Table (Marie Carlos)				
E. (1)		0.000	(IIIDA A A A A A A A A A A A A A A A A A	Tigrani			
12 Doy'r Addos			Very consistent of the control of th	* Laurendamond			
STATE OF THE STATE			SA DE LANGUA	Territoria de la companio del companio de la companio della compan			

Engagement: Site Internet Godeau Benjamin La Chouannerie 41750 M€ Adresse ---U624U6226 E-mail motocross.mesland Téléphone ---

Chronométrage:

Location de transpondeur : 🖬 oui 🔲 non

Tarif: 10€

Caution:

MOTOCROS SOLO / SIDE-CAR / QUAD



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAI) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation: □ oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques:

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 - Réchmations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Fortuna Antonio Médecin responsable médical 12 Nombre d'ambulance(s) Nombre de secouristes BLUIS Temps de trajet (en min) Hôpital le plus proche

Accès: La Irembiaie Nom du site 41190 Herbault Adresse

Capacité Moto:

54 Pendant les essais : 45

En manche

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais

En manche :

Caractéristiques :

1820 mc Longueur du circuit / metre Largeur minimum de la piste 42 metr Largeur de la grille 80 metr Langueur de la ligne droite de départ 28 Nombre d'OCP* Officiels Commissaires de Piste



Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.



HERBALL A ... 1627

1 9 JUIL 2017



Date:

Numéro: